



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 027 spécial publié le 24 février 2017

Sommaire affiché du 24 février 2017 au 23 avril 2017

SOMMAIRE

DRCL

- Arrêté n°2017/PREF-DRCL 072 du 14 février 2017 instituant une commission de propagande dans la commune de Longpont sur Orge pour l'élection partielle intégrale des conseillers municipaux et des conseillers communautaires des 12 et 19 mars 2017

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU

- Arrêté 2017/SP2/BAIE/013 du 24 février 2017 fixant l'état des listes candidates pour le premier tour de scrutin de l'élection municipale et communautaire partielle intégrale des 12 et 19 mars 2017 de la commune de Longpont sur Orge

DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE PARIS-OUEST

- Arrêté de la directrice régionale des douanes à Paris-Ouest portant délégation de signature (référence n°17000475) accompagné d'une annexe : tableau reprenant le nom du responsable du bureau de douanes de Corbeil-Evry (M. Rémy Foubert), bénéficiaire d'une délégation de signature en application du III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts et du II de l'article 214 de l'annexe IV au même code (référence : 17000475-1)



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

PRÉFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

BUREAU DES ÉLECTIONS
ET DU FONCTIONNEMENT DES
ASSEMBLÉES

ARRÊTÉ

**n°2017/PREF-DRCL 072 du 14 février 2017
instituant une commission de propagande
dans la commune de LONGPONT SUR ORGE
pour l'élection partielle intégrale des conseillers municipaux
et des conseillers communautaires des 12 et 19 mars 2017**

LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite agricole

- VU le Code électoral et notamment ses articles L.240 et suivants et R.31 et suivants ;
- VU le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Mme Josiane CHEVALIER, préfète hors classe, en qualité de préfète de l'Essonne ;
- VU le décret du 20 novembre 2014 portant nomination de M. David PHILOT, administrateur civil hors classe, en qualité de sous-préfet hors classe et Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-MCP-042 du 6 juin 2016, portant délégation de signature à M. David PHILOT, Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2017/SP2/BAIE n° 005 du 31 janvier 2017 portant convocation des électeurs et fixant les délais et modalités de dépôt des candidatures pour l'élection municipale partielle intégrale de la commune de Longpont sur Orge des 12 et 19 mars 2017 ;
- VU le chiffre de la population municipale de la commune de Longpont sur Orge de 6 503 habitants au recensement INSEE du 1er janvier 2017 ;
- VU l'ordonnance du Premier Président de la Cour d'Appel de PARIS et la désignation de la Directrice des services courrier-colis de l'Essonne ;
- SUR proposition du Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : En vue de l'élection partielle intégrale des conseillers municipaux et des conseillers communautaires des 12 et 19 mars 2017 dans la commune de Longpont sur Orge, il est institué une commission de propagande chargée d'assurer l'envoi et la distribution des professions de foi et bulletins de vote aux électeurs.

Les attributions de la commission sont fixées conformément aux articles R.34 à R.38 du Code électoral.

ARTICLE 2 : La commission de propagande est composée ainsi qu'il suit :

Présidente :

- Pour les 2 tours : Madame Catherine FEYLER-SAPENE, vice-présidente au Tribunal de Grande Instance d'Évry, membre titulaire

Membres :

- Pour les 2 tours :

Monsieur Bernard ANDRIEU, Correspondant Élections de la DSCC 91, membre titulaire
Madame Sandra BORNAZEAU, Responsable de site de MONTLHERY PDC membre suppléante

- Pour les 2 tours :

Monsieur Stéphan ADNOT, Secrétaire général, Sous-Préfecture de Palaiseau, membre titulaire

Secrétaire :

- Pour les 2 tours :

Madame Anne LOWCZYK, DGS, mairie de Longpont sur Orge, membre titulaire
Madame Géraldine MAILLOT, Référente des élections, mairie de Longpont sur Orge, membre suppléante

ARTICLE 3. : La commission de propagande doit être installée pour le lundi 27 février 2017, jour d'ouverture de la campagne.

Elle siégera et se réunira :

à la Sous-Préfecture de Palaiseau
Salle de conférence
Avenue du Général de Gaulle
91125 PALAISEAU

POUR LE PREMIER TOUR :
le mardi 28 février 2017 à 9h 30

POUR LE DEUXIEME TOUR :
le mardi 14 mars 2017 à 18h30

Les listes candidates ou leurs mandataires peuvent participer, avec voix consultative, aux travaux de la commission de propagande.

Les listes candidates pourront soumettre à la commission de propagande leurs projets de circulaires et de bulletins de vote pour s'assurer qu'ils sont bien conformes aux dispositions du code électoral.

ARTICLE 4 : Les opérations de mise sous pli sont effectuées à la mairie de Longpont sur Orge. Elles auront lieu :

POUR LE PREMIER TOUR :

le vendredi 3 mars 2017 de 16h30 à 19h00
puis le lundi 6 et mardi 7 mars 2017 de 17h à 19h

Les dates de mise sous pli en cas de second tour seront communiquées aux candidats lors du dépôt des candidatures pour le second tour.

Les listes de candidats doivent remettre leurs documents électoraux auprès des services municipaux aux dates et horaires suivants :

POUR LE PREMIER TOUR :

au plus tard le vendredi 3 mars 2017 à 12 h 00

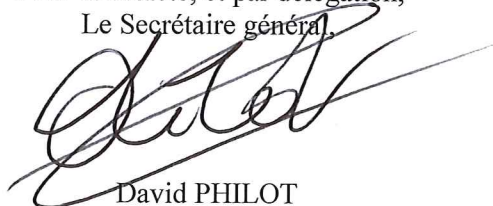
POUR LE DEUXIEME TOUR :

au plus tard le mercredi 15 mars 2017 à 12 h 00

La commission de propagande n'est pas tenue d'assurer l'envoi des documents remis postérieurement aux dates et heures susvisées.

ARTICLE 5 : La préfète de l'Essonne, la Sous-préfète de Palaiseau et Monsieur le maire de la commune de Longpont sur Orge sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Président et aux membres de la commission de propagande.

Pour la Préfète, et par délégation,
Le Secrétaire général,



David PHILOT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

BUREAU DES ÉLECTIONS ET DU
FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

ARRÊTE

2017/SP2/BAIE/013 du 24 février 2017
fixant l'état des listes candidates pour le premier tour de scrutin
de l'élection municipale et communautaire partielle intégrale des 12 et 19 mars 2017
de la commune de Longpont sur Orge

LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier du Mérite Agricole

- VU le code électoral et notamment son article R 28 ;
- VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Mme Josiane CHEVALIER, Préfète hors classe, en qualité de Préfète de l'Essonne ;
- VU le décret du 16 janvier 2015 portant nomination de Mme Chantal CASTELNOT, Sous-Préfète hors classe, en qualité de Sous-Préfète de l'arrondissement de Palaiseau ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2017-PREF-MCP-002 du 12 janvier 2017 portant délégation de signature à Mme. Chantal CASTELNOT, Sous-Préfète de l'arrondissement de Palaiseau ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2017/SP2/BAIE/005 du 31 janvier 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection municipale partielle intégrale de la commune de LONGPONT SUR ORGE des 12 et 19 mars 2017 ;
- VU l'ordre des listes candidates déterminé par le tirage au sort du jeudi 23 février 2017 effectué à la sous-préfecture de Palaiseau ;

Sur la proposition de la Sous-Préfète de l'arrondissement de Palaiseau ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les listes de candidats enregistrées pour le premier tour de scrutin de l'élection municipale et communautaire partielle intégrale de Longpont sur Orge sont arrêtées telles qu'elles figurent en annexes, dans l'ordre du tirage au sort.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché à la Sous-Préfecture de Palaiseau, à la mairie de Longpont sur Orge ainsi que dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

Article 3 : La Sous-Préfète de l'arrondissement de Palaiseau et le Maire de Longpont sur Orge sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Sous-Préfète de Palaiseau



Chantal CASTELNOT

LISTE n° 1 : SERVIR LONGPONT

Liste municipale

N°	NOM	PRENOM	NATIONALITE
1	AMRHEIN	PASCAL	française
2	ANTONETTI	DELPHINE	française
3	YAKOUBALY	FAKROUDINE	française
4	BABONNEAU	MIREILLE	française
5	SERGENT	FABRICE	française
6	ROLLAND	LILIANE	française
7	MANGIN	MARC	française
8	MARTY	JOËLLE	française
9	CABELLO	MATHIEU	française
10	BALAYE	SYLVIE	française
11	NOËL	THIERRY	française
12	NASTEV	NICOLE	française
13	REQUIER	JEAN-LUC	française
14	MILANI	LAËTTIA	française
15	BROSSEAU	CLAUDE	française
16	LACOUR	ANNE	française
17	COGNARD	BERNARD	française
18	LE NOURS	ANNE-MARIE	britannique
19	VISCHI	JEAN-BAPTISTE	française
20	MORIN	SYLVIE	portugaise
21	DEVILAINE	DOMINIQUE	française
22	BOURGEIX	EMILIE	française
23	LEGRAND	RAYNALD	française
24	BROSSEAU	BERNADETTE	française
25	NOE	DANIEL	française
26	YVERNES	MARTINE	française
27	ROUSSERIE	JEREMY	française
28	EL ADEL	NOUZAH	française
29	BOUZARD	ROMAIN	française

Liste communautaire

N°	NOM	PRENOM	NATIONALITE
1	AMRHEIN	PASCAL	française
2	ANTONETTI	DELPHINE	française
3	YAKOUBALY	FAKROUDINE	française

La Sous-Préfète de Palaiseau


Chantal CASTELNOT

LISTE n° 2 : ENSEMBLE POUR LONGPONT

Liste municipale

N°	NOM	PRENOM	NATIONALITE
1	LAMOUR	Alain	française
2	THOMPSON	Martine	française
3	PHILIPPE	Patrick	française
4	BADINA	Charlène	française
5	JACQUIER	Roland	française
6	THIEBAULT	Silvia	française
7	BIZET	Guy	française
8	LAFAYE	Caroline	française
9	FACCHIN	Alexandre	française
10	DELECOURT	Muriel	française
11	VIBET	Pierre	française
12	PRIVAT	Agnès	française
13	CIUCIU	Philippe	française
14	ANTONI	Christine	française
15	MANCEAU	Frédéric	française
16	GASPAR	Emilie	française
17	GARRESSUS	Nicolas	française
18	MORIN	Dominique	française
19	HENRY	Pierre Eric	française
20	WIBAULT	Marie-Céline	française
21	LEOTTA	Pino	française
22	GRULOIS	Florence	française
23	DELALANDE	Stéphane	française
24	CANAL	Julie	française
25	FORCONI	Hervé	française
26	NITASSE	Muriel	française
27	MICHALET	Xavier	française
28	AVENEAU	Michelle	française
29	GUEGAN	Philippe	française

Liste communautaire

N°	NOM	PRENOM	NATIONALITE
1	LAMOUR	Alain	française
2	THOMPSON	Martine	française
3	PHILIPPE	Patrick	française

La Sous-Préfète de Palaiseau


Chantal CASTELNOT

LISTE n° 3 : LONGPONT C'EST VOUS

Liste municipale

N°	NOM	PRENOM	NATIONALITE
1	GAMACHE	PATRICK	française
2	GREINER	VIVIANE	française
3	FAUVEL	ERICK	française
4	MAILLART	SOPHIE	française
5	SCHERCHEN	JEAN-JACQUES	française
6	FAYETTE	BEATRICE	française
7	CASTRO BRENES	FERNANDO	espagnole
8	MEUNIER	MIREILLE	française
9	MOKRYCKI	DANIEL	française
10	PRUDENT	ESTHER	française
11	BOMY	PATRICK	française
12	DELAPLACE	DANIELLE	française
13	LAVAVASSEUR	PIERRE	française
14	GHERSALLAH	RAHMA	française
15	FABRE	DOMINIQUE	française
16	MOULIN	ISABELLE	française
17	DELMOTTE	BRUNO	française
18	JOIN	FRANCOISE	française
19	FOUQUET	PHILIPPE	française
20	BECHET	LAURENCE	française
21	LEROUX	PIERRE	française
22	GUERRIER	MARTINE	française
23	PORTAZ-PIETRI	MARCEL, GERARD	française
24	GROUX	REGINE	française
25	CHATEIGNER	DANIEL	française
26	MONZIE	CHANTAL	française
27	PESCHEUR	JACQUES	française
28	THOMAS	REGINE	française
29	LACHARME	CLAUDE	française

Liste communautaire

N°	NOM	PRENOM	NATIONALITE
1	GAMACHE	PATRICK	française
2	GREINER	VIVIANE	française
3	BOMY	PATRICK	française

La Sous-Préfète de Palaiseau


Chantal CASTELNOT

LISTE n° 4 : UNIS POUR LONGPONT

Liste municipale

N°	NOM	PRENOM	NATIONALITE
1	HAMON	PHILIPPE	française
2	POULIQUEN	CHRISTELLE	française
3	COLLIN	CLAUDE	française
4	GUÉZARD	JANINE	française
5	CLOUARD	CHRISTIAN	française
6	DENEUCHATELLE	NICOLE	française
7	JESBAC	YVES	française
8	SILLE	FRÉDÉRIQUE	française
9	RUIZ	PATRICE	française
10	JEANNERET	FRANÇOISE	française
11	BAROCHE	GÉRARD	française
12	SLADKY	RAYMONDE	française
13	GIBERT	ARNAUD	française
14	MALGUY	ELODIE	française
15	ROBINET	DANIEL	française
16	MOCHON	STÉPHANIE	française
17	BOURGEOIS	CHRISTOPHE	française
18	JOLY	ISABELLE	française
19	CORDEBAR	PATRICE	française
20	CORDON LESIEUX	CECILE	française
21	LOBJOIS	CÉDRIC	française
22	COLLIN	MARIE-LINE	française
23	FUHRBERG	JEAN-YVES	française
24	CLAIR	STEPHANIE	française
25	DAUBANES	STEPHANE	française
26	GAZQUEZ DELGADO	MICHELE	française
27	MARGUERITAT	JEAN-CLAUDE	française
28	CANTEIRO	MARGARIDA	française
29	RIOUT	DANIEL	française

Liste communautaire

N°	NOM	PRENOM	NATIONALITE
1	HAMON	PHILIPPE	française
2	POULIQUEN	CHRISTELLE	française
3	COLLIN	CLAUDE	française

La Sous-Préfète de Palaiseau


Chantal CASTELNOT

M° 17 000 475.



**ARRÊTÉ DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE À PARIS-OUEST
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

La directrice régionale des douanes et droits indirects de la direction de Paris-Ouest

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de l'annexe II à ce code et les articles 212 et suivants de l'annexe IV à ce code

Arrête :

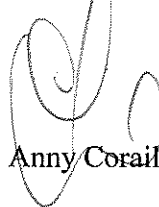
Article 1^{er} - Les responsables des services douaniers, visés au II de l'article 214 de l'annexe IV au code général des impôts, de la direction régionale des douanes et droits indirects de Paris-Ouest, dont la liste nominative est annexée au présent arrêté, bénéficient de la délégation de signature, en matière gracieuse et contentieuse, prévue au III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts dans le cadre des seuils prévus au II de l'article 214 de l'annexe IV au code général des impôts.

Article 2 - Le montant de la délégation dont disposent, en matière gracieuse et contentieuse, en application du III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts, les responsables des services douaniers, visés au II de l'article 214 de l'annexe IV au code général des impôts, de la direction régionale des douanes et droits indirects de Paris-Ouest, dont la liste nominative est annexée au présent arrêté, est fixé à 25 000 euros pour les responsables des bureaux de douane.

Article 3 – Le présent arrêté prend effet le 1^{er} mars 2017 et sera publié au recueil des actes administratifs des départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val d'Oise.

Fait le **24 FEV. 2017**

La directrice régionale des douanes,



Anny Corail

Réf. : n° 17 000 475-1

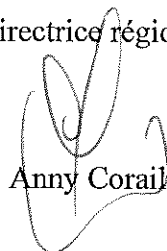
Nom du responsable du bureau de douane de Corbeil-Evry, bénéficiaire d'une délégation de signature permanente de la directrice régionale des douanes et droits indirects à PARIS-OUEST en application du III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts et du II de l'article 214 de l'annexe IV au code général des impôts

Nom/prénom	Grade et fonction	Résidence
FOUBERT Rémy	Chef de service fonctionnel catégorie inspecteur régional de 1 ^{ère} classe -	Bureau de douanes de Corbeil- Evry ZA Petite Montagne Sud 3, Rue du Gévaudan 91 047 Evry

Fait à Saint-Germain-en-Laye le

24 FEV. 2017

La directrice régionale,



Anny Corail